



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Désignation

Bien-traitance, Formation et Recherches (B-TFR) est un organisme de formation professionnelle spécialisée dans les champs de la Petite enfance, du handicap et de l'avancée en âge. Son siège est fixé 33 rue du Colonel Rozanoff – 75012 PARIS. Bien-traitance, Formation et Recherches (B-TFR) conçoit, élabore et dispense des formations dans ses locaux et sur l'ensemble du territoire national à la demande.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès du centre de formation B-TFR.
- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **formations catalogue** : les formations inscrites au catalogue du centre de formation B-TFR et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures. Leur calendrier est déterminé par l'organisme.
- **formations décentralisées** : les formations conçues sur mesure par le centre de formation B-TFR pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCO** : les opérateurs de compétences, chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par B-TFR pour le compte d'un **Client**. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client**.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et nets (le centre de formation B-TFR n'est pas assujetti à la TVA).

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de Bien-Traitance, Formation et Recherches. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. B-TFR aura la

Mail : secretariat@bientraitance.com – site : www.bientraitance.com

33 rue du Colonel Rozanoff – 75012 Paris

Association Loi 1901 – N° Siret : 453 929 085 00034 – Code APE : 8559 A

faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus au centre de formation B-TFR.

En cas de règlement par l'**OPCO** dont dépend le **Client**, il appartient au **Client** d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Débit et remplacement d'un participant

En cas de débit signifié par le **Client** à B-TFR au moins un mois avant le démarrage de la formation, B-TFR offre au **Client** la possibilité :

- de repousser l'inscription du **Stagiaire** à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue de formation B-TFR, et après accord de l'**OPCO**,
- de remplacer le **Stagiaire** empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord de l'**OPCO**.

Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au **Client** par B-TFR.

En cas d'annulation de la formation par le **Client**, B-TFR se réserve le droit de facturer au **Client** des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient entre 2 mois et le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 60 % du prix net de la formation
- si l'annulation intervient le jour de l'ouverture de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix de la formation
- si l'annulation intervient plus de deux mois avant le démarrage de la formation : aucun frais **d'annulation**

Prérequis

Les formations délivrées par B-TFR s'adressent à tous les professionnels agissant auprès de jeunes enfants, de personnes en situation de handicap et de personnes âgées, quel que soit leur secteur d'activité. Pour les formations catalogue proposées dans les locaux de B-TFR : à l'exception des formations pour lesquelles des prérequis sont mentionnés dans le programme de formation, aucun prérequis en terme de diplôme, fonction, secteur d'activité ou lieu d'exercice n'est attendu. Pour les formations décentralisées réalisées sur mesure : sauf exception vue avec le **Client** et mentionnée dans le programme de formation, cette même clause en terme de prérequis s'applique

Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée de six ou sept heures. Sauf indication portée sur la convocation, à Paris, les formations se déroulent sur les créneaux de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à

17h00 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux B-TFR accueillent les **Stagiaires** de 8h45 à 17h15. Pour les formations qui se déroulent en région, les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation.

Accessibilité des salles de formation dans les locaux de B-TFR : les stagiaires en situation de handicap ou avec des besoins spécifiques sont invités à contacter le service de formation (par téléphone au 01

43 07 32 02 ou par mail : secretariat@bientraitance.com) en amont de la formation afin d'anticiper ensemble les aménagements spécifiques requis.

Effectif et ajournement pour les stages qui se déroulent dans nos locaux

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif déterminé pour chaque formation en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques est limité à 15 personnes hors conférences et journées professionnelles) est déterminé, pour chaque formation. Nous appliquons les réglementations sanitaires en vigueur lorsqu'un contexte particulier les fixe de façon spécifique.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. B-TFR peut alors proposer au **Stagiaire** de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le centre de formation B-TFR se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard deux semaines avant la date prévue et ce sans indemnités.

Documents contractuels

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par B-TFR au **Client**. L'exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné au centre de formation B-TFR par tout moyen à la convenance du **Client** : courrier postal, mail. Seuls les devis ainsi renseignés, et/ou les bons de commande, retournés à B-TFR ont valeur contractuelle.

Si nécessaire, une convention particulière peut être établie B-TFR, l'**OPCO** ou le **Client**.

A l'issue de la formation, B-TFR remet une attestation de formation au **Stagiaire**. Un exemplaire de cette attestation accompagne systématiquement la facture.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, B-TFR est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**. B-TFR ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à B-TFR, les désastres naturels, les

incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de B-TFR.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par B-TFR pour assurer les formations ou remis aux

Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique de réserve le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

B-TFR, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par B-TFR au **Client**. B-TFR s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCO**, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les **Stagiaires**.

Cependant, le **Client** accepte d'être cité par B-TFR comme client de ses formations. A cet effet, le **Client** autorise B-TFR à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions égales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le **Client** s'engage à informer chaque **Stagiaire** que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi et d'amélioration de l'offre de B-TFR.

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le **Stagiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le **Client** et B-TFR à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.

Fait à Paris, le 08 juillet 2021